

31 août 2010

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le Comité Européen des Entreprises Vins (CEEV) se félicite de l'entrée en vigueur de l'Accord Vin entre l'UE et l'Australie.**

**Cet accord entre deux des principales puissances productrices et exportatrices mondiales de Vins est salué par les entreprises européennes du secteur comme un modèle à suivre.**

**Bruxelles, 31 août 2010.** – Les entreprises des Vins de l'Union Européenne se félicitent de l'entrée en vigueur de l'accord bilatéral sur le commerce des Vins entre l'UE et l'Australie à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010.

Cet accord remplace celui de 1994 en le complétant au point de représenter l'accord bilatéral Vin le plus complet conclu à ce jour par l'UE avec ses principaux partenaires. A l'image de la réglementation européenne du secteur, l'accord couvre en effet de nombreux aspects concernant l'élaboration, la présentation, l'étiquetage, la protection des désignations et la commercialisation des vins.

*«Cet accord est une amélioration importante pour la protection des Indications géographiques puisqu'il amène un pays producteur de vin majeur comme l'Australie à reconnaître toutes les Indications Géographiques des vins européens, à éliminer dans l'année toutes les usurpations persistantes, et aussi à reconnaître le principe et une partie de nos mentions traditionnelles »*, a déclaré Lamberto Vallarino Gancia, Président du CEEV.

Cet accord, qui permettra aux signataires d'intensifier leur dialogue stratégique pour faciliter le développement du commerce et du secteur au niveau mondial, est dorénavant le référent même du type d'accord bilatéral que l'UE devrait incessamment rechercher avec nos autres partenaires commerciaux.

-----FIN-----

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

José Ramón Fernandez

Secrétaire Général

[ceeV@ceeV.be](mailto:ceeV@ceeV.be)

Tel: +32 2 230 99 70

Gsm: +32 495 28 18 42

**Le Comité Européen des Entreprises Vins (CEEV – “Comité Vins”, [www.ceeV.be](http://www.ceeV.be))** représente l'industrie et le commerce des Vins dans l'Union européenne: *vins tranquilles, vins aromatisés, vins mousseux, vins de liqueur et autres produits de la vigne*. Il regroupe 24 organisations nationales. Avec plus de 7 000 entreprises, principalement des PME et plus de 200 000 emplois directs dans l'UE, ses membres produisent et mettent sur le marché la grande majorité des vins européens de qualité, avec et sans Indication géographique, et font plus de 90% des exportations européennes de vin. Avec presque 6 milliards d'euros d'exportations annuelles, le secteur du vin apporte une contribution de 3 milliards d'euros à la balance commerciale de l'UE.